

POUR MIEUX VOUS RÉPONDRE, MERCI DE PRIVILÉGIER

Le site internet,
L'espace abonné,
Le mail.

SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://www.arlyserre.fr/100-pratique/eau-assainissement/assainissement/>



SUR VOTRE ESPACE ABONNÉ

- ≡ Pour s'abonner,
- ≡ Résilier son abonnement,
- ≡ Payer en ligne...

https://portail-arlyserre.jba-soft.fr/PORTAIL_ARLYSERE

≡ N'hésitez pas à nous joindre de préférence par mail
eau.assainissement@arlyserre.fr

≡ Votre mairie vous renseigne au guichet d'accueil

≡ ARLYSÈRE- ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 ☎ 04 79 37 14 34
Arpège 2 avenue des Chasseurs Alpains 73200 Albertville

EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT

POUR L'ALIMENTATION EN EAU ☎ 04 79 31 79 85

POUR L'ASSAINISSEMENT ☎ 06 73 85 94 00



Commune de MONTHION

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césariches, Ceveys, Chéry, Cohennaz, Crest-Voland, Essets-Blay, Flumet, Fransières, Gilly-sur-Isère, Grépy-sur-Isère, Grignon, Haute-Luce Les Salazes, La Bâthie, La Grotte, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallad, Plancherine, Queige, Ragnoli, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugné, Venthouy, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

FACTURES 2019 EAU & ASSAINISSEMENT

DU NOUVEAU !

La Communauté d'agglomération Arlysère
gère l'Eau & l'Assainissement
sur votre commune

UN NOUVEAU MODE DE FACTURATION
Est nécessaire dès cette année

www.arlyserre.fr

Eau & Assainissement



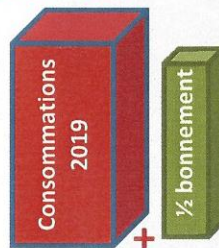


QUE VAIS-JE RECEVOIR DANS MA BOITE AUX LETTRES EN 2019 ?



EN PREMIER, FACTURE SOLDE 2018

Une 1^{ère} facture, éditée courant octobre 2019,
porte sur vos consommations de JUIN 2018 à JUIN 2019
+ votre abonnement au service de JANVIER 2019 à JUIN 2019



EN DEUXIÈME, UNE FACTURE D'ACOMPTE

Une 2^{ème} facture, éditée courant février 2020,
porte sur vos consommations estimées de JUIN 2019 à DÉCEMBRE 2019
+ votre abonnement au service de JUILLET 2019 à DÉCEMBRE 2019

ET LES ANNÉES SUIVANTES ?

→ Le rythme sera de deux factures

UNE FACTURE D'ACOMPTE éditée courant AOÛT 2020,
= UNE ESTIMATION de votre consommation annuelle
+ 6 mois d'abonnement

UNE FACTURE DE SOLDE, éditée courant FÉVRIER 2020
= LE SOLDE de l'abonnement et votre consommation réelle
après le relevé de votre compteur



COMMENT JE RÈGLE MA FACTURE ?

Plusieurs
possibilités
A vous de choisir !

LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT DE VOS FACTURES SONT LES SUIVANTES :

Par CARTE BANCAIRE

au guichet de la Trésorerie d'Albertville
ou sur internet (*voir p.4*),

Par PRÉLÈVEMENT A ÉCHÉANCE

Renseignez-vous sur notre site internet
<https://www.arlyser.fr/100-pratique/eau-assainissement/assainissement/>

Par CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL

à l'ordre du Trésor Public,

En ESPÈCES

au guichet de la Trésorerie d'Albertville
dans la limite de 300 euros,

